

SÉRIE C. CONCHYLICULTURE

- PREPARATION DES COLLECTEURS-TUILES -

UN ESSAI DE LUTTE CONTRE LA FIXATION DES SALISSURES

Les ostréiculteurs du Bassin d'Arcachon utilisent pour la récolte du naissain des tuiles demi-cylindriques d'une surface voisine de 17 dm<sup>2</sup>. Elles sont traditionnellement recouvertes d'un enduit dont la composition est très variable. La "baille à mortier" permet de traiter 1.000 tuiles. Voici deux exemples concrets du mélange utilisé :

a - 250 kg de chaux éteinte, 130 kg de sable et 120 litres d'eau. Les tuiles trempées dans ce bain sont faciles à détacher mais présentent l'inconvénient de "peler" assez facilement.

b - 8 baquets de chaux remplis en dos d'âne, 8 baquets de sable remplis à ras et 12 seaux d'eau.

Dans le cas des tuiles neuves, celles-ci sont préalablement passées dans un lait de chaux, et l'enduit final est alors composé en volume de 10 parties de chaux pour 6 de sable.

Dès leur immersion les collecteurs se recouvrent d'organismes végétaux et animaux. Ces salissures favorisent le dépôt de la vase, diminuent la surface utilisable pour la fixation du naissain et gênent son développement.

Pour éviter ces inconvénients de nombreuses expériences ont été tentées, ou bien sont en cours. Des résultats partiels ont été obtenus, qu'il doit être possible d'améliorer.

Le 2 juillet 1954 nous avons procédé sur 100 tuiles chaulées et séchées à la pulvérisation de 5 litres d'une solution contenant 50 g. de sulfate de cuivre neutre et 5,62 g. de Toxaphène. Le Toxaphène, qui appartient comme le D.D.T. et l'H.C.H. au groupe des insecticides organiques chlorés est employé en agriculture, Il agit non seulement comme insecticide de contact, mais aussi comme insecticide d'ingestion.

Les collecteurs expérimentaux furent mis à l'eau dès le 4 juillet 1954 au Tès le long du chenal de Gujan. La ruche fut volontairement placée à un niveau bas, favorable à la fixation des huitres plates d'une part, des salissures d'autre part.

Au détachage le 18 mai 1955 nous constatons :

Résultat de la fixation sur 3 tuiles expérimentales :

345 jeunes huitres dont 211 huitres plates et 134 huitres portugaises

aux crues de l'hiver 1954-1955. Les fixations moyennes de la saison 1955 sont actuellement de 10 naissains par coquille, de 700 par tuile et de 2.000 par m<sup>2</sup> d'ardoise.

- 4 -

Résultat de la fixation sur 3 tuiles mises à l'eau le 4 juillet 1954 dans la même région mais à un niveau plus élevé :

364 jeunes huîtres dont 242 huîtres plates et 122 huîtres portugaises.

En conclusion l'action des produits pulvérisés sur l'enduit semblait avoir nui à la fixation des huîtres plates, mais avoir favorisé la fixation des huîtres portugaises.

La répartition par tailles du naissain détroqué montra un développement plus rapide du naissain sur les tuiles expérimentales, ce qui était normal étant donné leur niveau.

Une autre constatation intéressante fut faite : les étoiles de mer ne s'attaquèrent pas aux tuiles expérimentales mais causèrent d'assez importants dégâts, sur des collecteurs placés à niveau équivalent dans des concessions voisines.

Nous avons repris l'expérience en 1955 en ajoutant à la solution 12,5 g. de zirame. Ce dernier produit est un fongicide de synthèse de la série des thiocarbamates qui par hydrolyse émet des vapeurs sulfureuses nocives pour les êtres vivants inférieurs.

Nos tuiles furent immergées le 10 juillet 1955 au Tès au même niveau que les témoins.

Au détroquage, le 3 mars 1956, nous avons constaté :

Résultat de la fixation sur 3 tuiles témoins :

690 huîtres portugaises et 120 huîtres plates dont 15 vivantes.

Résultat de la fixation sur 3 tuiles expérimentales :

885 huîtres portugaises et 40 huîtres plates dont 8 vivantes.

Répartition par tailles des naissains d'huîtres portugaises.

	Tuiles expérimentales	Tuiles témoins
10 mm et au dessous	450	448
de 15 à 35 mm	412	194
de 40 à 50 mm	23	48

Ainsi donc les conclusions du premier essai étaient confirmées et précisées :

1) Les huîtres plates et les huîtres portugaises provenant de la première émission de larves s'étaient fixées de préférence sur les témoins.

L'émission de larves d'huîtres plates avait eu lieu du 24 Juin

La première émission de larves d'huîtres portugaises s'était déroulée du 25 juin au 15 juillet. (naissains de 40 à 50 mm en mars 1956).

Nous en avons déduit que les produits pulvérisés avaient un effet légèrement nocif pour les jeunes huîtres au moment de l'immersion des tuiles.

2) Les huîtres portugaises provenant de la deuxième émission de larves s'étaient fixées de préférence sur les collecteurs traités: naissains de 15 à 35 mm provenant de l'émission du 18 juillet au 16 août.

Nos tuiles présentaient alors des surfaces parfaitement propres et favorables au captage tandis que les témoins étaient couverts de salissures diverses et d'une légère couche de vase.

3) Les huîtres portugaises provenant de la troisième émission particulièrement abondante s'étaient fixées en grande partie sur les coquilles déjà collectées tant sur les tuiles expérimentales que sur les témoins: naissains de 10 mm et au dessous provenant de l'émission du 19 août au 23 septembre.

Il semble qu'à cette époque l'action du sulfate de cuivre, du toxaphène et du zirame ait été très atténuée, car sur les tuiles traitées s'étaient fixés quelques serpules et ascidies.

Ces résultats nous permettent de penser qu'il y a un intérêt pratique à faire subir aux collecteurs le traitement décrit. Leur mise à l'eau pourrait se faire dès l'annonce de la première émission de larves. L'ostréiculteur aurait de fortes chances de capter à la fois ces naissains précoces à développement rapide et la deuxième émission généralement plus importante.

La pulvérisation est une opération longue et délicate, mais elle pourrait être remplacée par un trempage des tuiles chaulées et sèches dans un deuxième bain.

J. LE DANTEC

Note : Les produits chimiques ont été mis gracieusement à notre disposition par M. Lacoste, inspecteur régional à Bordeaux des services agricoles d'une importante Société de Produits Chimiques.